

Le Billet

De la Société Culturelle du Pays Castrais

Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres
 Trésorier : J.P. Alary, rue Dom Pacifique Tixier, 81710 Saix
 Secrétaire : D. Serres, 4 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
 Directeur de la publication : Didier Serres
 Confection du Billet : Didier Serres
 Expédition du Billet : Marthe Viala

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult 81100 Castres - Email : scpc@sfr.fr - Site internet : scpccastres.free.fr

LOUIS SÉBASTIEN LENORMAND (Montpellier, 1757 – Castres, 1837) ET LA CRÉATION DU MOT PARACHUTE

Le numéro 8 du Billet de 2001, comportait un article intitulé : Décembre 1783 : un futur Castrais invente le parachute. Dix ans plus tard, Alain Levy revient de façon beaucoup plus détaillée sur cet événement, dont il décrit les circonstances. Il souligne aussi la difficulté de son inventeur à faire valoir ses droits. Quel serait l'étonnement de Louis Sébastien Lenormand si, revenant dans sa ville deux cent trente ans plus tard, il croisait dans la rue une multitude de parachutistes, ayant mis en pratique ses idées ingénieuses !

Même si son nom a bien vite été oublié, la vie de Louis Sébastien Lenormand, qui par deux fois au cours de son existence a habité à Castres et a enseigné à Mazamet et à Albi, nous est connue.

De son vivant, l'intéressé avait manifestement pris soin de livrer des informations le concernant aux rédacteurs de la *Biographie nouvelle des contemporains*. Magloire Nayral, qui l'a côtoyé à Castres, loue son obligeance et son désintéressement. A mesure que se développe la conquête de l'air, les ouvrages relatifs à ce sujet mentionnent en toute justice son nom en tant que précurseur du parachute : ainsi, *Les ballons et l'aérostation française* ou *La navigation aérienne, histoire documentaire et anecdotique* ; plus près de nous, André Pitié lui a consacré plusieurs pages dans les numéros de la *Revue du Tarn* de l'année 1965.

Quelle a été sa vie ?



Fils d'un marchand bijoutier montpelliérain assez prospère qui veille à lui donner une solide instruction, Lenormand se rend à Paris en 1775 ; admis dans l'entourage de Lavoisier, il devient son préparateur. De retour à Montpellier, il est horloger quand il met au point une sorte de parachute dont il fait l'essai le 26 décembre 1783 en se jetant sans dommage corporel d'un orme ébranché. Trois jours après, du haut d'une tour, il utilisera avec succès des animaux, comme l'aéronaute Blanchard le fera presque deux ans plus tard de son ballon. L'abbé Pierre Bertholon, physicien réputé, et Joseph Montgolfier assistent à la démonstration. Dans un mémoire adressé à l'Académie de Lyon dès 1784, Lenormand décrit la fabrication de son appareil et les conditions nécessaires à sa sustentation en cas d'utilisation par l'homme.

Baignant dans un milieu familial profondément religieux - sa tante maternelle Marie Delon et sa sœur Jeanne Françoise seront supérieures de la Présentation de Castres -, Lenormand, entre en 1785 à l'âge de vingt-huit ans à la chartreuse de Saix ; il prend l'habit sous le nom de frère Chrysostome. En 1791, ayant quitté la vie monastique sans toutefois abandonner le clergé, on le retrouve vicaire de l'évêque constitutionnel de Toulouse. Mais en décembre 1793, il renonce définitivement à la prêtrise et devient, à Castres, directeur de la fabrication du salpêtre. Il se marie à Sorèze en mai 1794 avec Caroline Paulin, âgée de

18 ans, fille d'un maître de fortifications de l'école du lieu et nièce d'un autre professeur de cette école, Nicolas Sanson, futur général et comte sous l'Empire. Ils auront trois enfants. Instituteur à Mazamet en 1795, puis professeur de physique et chimie à l'école centrale d'Albi en 1799, cet esprit tout à la fois pratique et ingénieux, publie dans cette ville en 1802 *Tables de comparaison entre les mesures anciennes et celles qui les remplacent dans le nouveau système métrique* et perfectionne les procédés d'extraction de la fécula de pastel, pour remplacer dans les teintureries l'indigo d'outre-mer. Enfin, c'est à lui que le préfet confie la rédaction du premier *Annuaire statistique du département du Tarn pour l'an XI*.

A Paris à partir de 1804, il travaille au ministère des Finances puis aux Droits réunis, enfin il enseigne après 1815 au Conservatoire des arts et métiers. Il crée un chronomètre destiné au foyer de l'Opéra et se fait connaître comme auteur d'articles ou d'ouvrages de vulgarisation et de technologie. Il collabore, en effet, à plusieurs revues dont la *Bibliothèque des familles* et dirige dès 1820 les *Annales de l'industrie nationale et étrangère ou Mercure technologique*. Il est aussi l'un des artisans du *Dictionnaire technologique* en 22 volumes. Ses livres, nombreux, dont certains furent plusieurs fois réédités, montrent l'étendue de son savoir-faire et son sens de l'application technique : *Essai sur l'art de la distillation*, 1811 – *Essai sur la préparation, la conservation, la désinfection des aliments*, 1818 – *Manuel du dégraisseur*, 1819 – *Bibliothèque instructive et morale pour la jeunesse*, 1825 – *Manuel du relieur*, 1827 – *Manuel du chandelier et du cirier*, 1828 – *Manuel de l'horloger*, 1830 – *Manuel du fabricant d'étoffes imprimées*, 1830 – *Manuel du fabricant de papiers*, 1833.

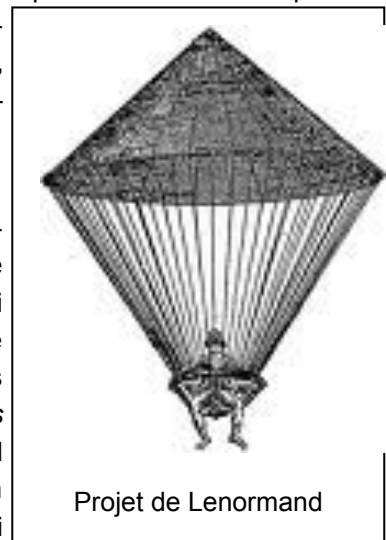
Retiré en 1830 en compagnie de son épouse à Castres, où sa fille s'était mariée avec un avocat, (Azaïs) il semble que sa situation d'ancien clerc n'était pas encore réglée au regard de l'Église, en dépit des demandes qu'il avait formulées en application de la clause du Concordat de 1801 prévoyant de « rendre au siècle les prêtres sortis de l'Église mariés ». Il meurt en effet apparemment éloigné de sa femme et, tout en précisant son état d'époux de Caroline Paulin, les deux actes dressés à son décès rappellent sa condition passée. Le premier, le civil, le qualifie de « pensionnaire ecclésiastique », le second, établi lors de sa sépulture religieuse, lui donne le titre de « professeur de théologie » et non de technologie !

La création du mot parachute

Derrière cette vie de technicien accompli, Lenormand apparaît comme un sémanticien inattendu. En effet, inventeur et expérimentateur d'un parachute, il a été aussi le créateur du mot. Mérite que l'on a soit occulté soit méconnu. C'est lui qui recourt pour la première fois à la dénomination de parachute dans son mémoire de 1784 adressé à l'Académie de Lyon. Pourtant, les dictionnaires étymologiques de référence les Littré, Bloch et Warburg, Grand Robert, se fiant aux *Mémoires secrets* de Bachaumont, attribuent à Blanchard l'emploi dès 1785 de ce terme. Il faut dire qu'entre un Louis Sébastien Lenormand, entré chez les chartreux en 1785, et un Jean-Pierre Blanchard, rendu célèbre pour avoir, le premier, franchi la Manche en ballon le 7 janvier de la même année, il existe une singulière différence de notoriété. D'autant plus que Blanchard, au cours de ses ascensions, déjà spectaculaires en elles-mêmes,

ajoute maintenant à la représentation le parachutage, depuis sa nacelle, d'animaux, dont son chien, qui arrivent à terre indemnes. Les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres...* sorte de chroniques annuelles, largement diffusées, pas le moins du monde confidentielles, rapportent qu'à Lille le 27 août 1785 « M. Blanchard nous a d'abord amusé avec diverses épreuves d'une machine qu'il appelle parachute... ».

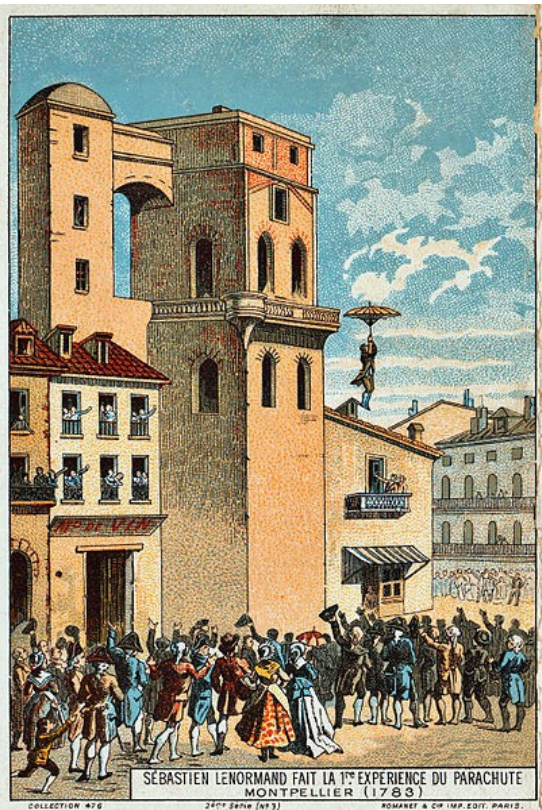
Très vite, aucun lien n'unit le mot parachute au nom de Lenormand. On assiste même à un détournement des faits. Après l'assertion des *Mémoires secrets*, Aimé-Henri Paulian, dans le tome 4 de son *Dictionnaire de physique* (Nîmes, 1789), fait état d'une lettre de l'abbé Bertholon l'invitant à traiter du parachute dont « il prétend avoir été le premier à lui donner le nom ». Deux ans plus tard, Paulian soutient que le véritable inventeur est un dénommé Baron. Baron a précédé Blanchard. Il « donna à ce moyen le nom de parachute. Il est l'un des inventeurs et de la nouvelle machine et de la nouvelle dénomination ». Le mot nouveau végète un certain temps mais prend son plein essor quand le 22 octobre 1797 l'aéronaute Garnerin effectue le premier saut humain. Observé par une foule immense, Garnerin, à une hauteur d'environ 1 000 mètres, a détaché la nacelle de son ballon. Celle-ci soutenue par un parachute de sa confection a atterri dans la plaine de Meudon. Il faut dire que l'intrépide Garnerin sait faire parler de lui et de son système. Le 8 juillet de l'année suivante, il accomplit sa prestation accompagné cette fois d'une jeune personne, la citoyenne Henry, que dans un premier temps les autorités avaient voulu interdire d'envol au nom de « la pudeur publique... et des accidents qui pouvaient résulter de la seule pression de l'air sur des organes



Projet de Lenormand

aussi délicats que ceux d'une jeune fille ». Le théâtre, prompt à l'époque à s'emparer de l'actualité, contribue à répandre le néologisme. Il s'écoule seulement trois semaines entre le premier exploit de Garnerin et la représentation à Paris d'une comédie intitulée *Le parachute*. Deux ans plus tard, en novembre 1799, une nouvelle comédie, dont les auteurs sont différents, renforce l'usage du mot. Il s'agit de *La femme en parachute ou le soupçon*. L'Académie française admettra le mot dans la 6^e édition de son dictionnaire, paru en 1835.

On imagine aisément que Lenormand ait eu du mal à supporter l'absence complète de son nom à mesure que se répand l'emploi du mot parachute. En 1800, il vit depuis décembre 1793 dans le Tarn. Son éloignement de Paris



Montpellier, 1783 : un saut expérimental de Lenormand... qui n'a pas eu lieu !

ne l'empêche pas de se tenir au courant des progrès de la science et de la technique, d'autant plus qu'il professe la physique et la chimie. Aussi réagit-il quand il lit dans *Les Annales de chimie*, auxquelles il est probablement abonné, une lettre de Joseph Montgolfier. Cette lettre a été retrouvée dans les papiers du général Meusnier, officier du génie intéressé par l'aérostation, membre de l'ex-Académie des sciences, tué à Mayence en juin 1793. Publiée en juillet 1799, sous le titre « Note historique sur l'invention et les premiers essais des parachutes », elle est précédée d'une courte présentation où le rédacteur des *Annales* Claude Antoine Prieur (l'ancien conventionnel Prieur de la Côte d'Or, un des pères de l'École polytechnique) explique que Montgolfier est le véritable inventeur du parachute. Datée du 24 mars 1784, la lettre de Montgolfier traite brièvement des principes de la résistance de l'air puis évoque une expérience réalisée la veille par l'auteur. A six reprises un mouton a été précipité du haut de la tour du palais d'Avignon. A chaque fois, grâce à un panier parachute dont Montgolfier décrit la forme et donne les dimensions, l'animal n'a éprouvé aucun mal, (une fois à terre « il n'a pas discontinué de manger »). Aux yeux des lecteurs des très sérieuses *Annales*, Joseph Montgolfier, déjà créateur avec son frère Étienne de l'aérostation, ne peut passer que pour l'inventeur du parachute. Et de surcroît il utilise le mot avant qu'il ne soit imprimé dans les *Mémoires secrets*. Seul exemple en la matière, le dictionnaire étymologique le *Trésor de la*

langue française signale en 1986 cette antériorité, sans pour autant faire référence à Lenormand. Au passage, il convient de souligner le discernement de Montgolfier : il a entrevu la destinée militaire du parachute. Au détour d'une phrase il écrit en effet : « sa chute est des plus douces et l'on peut par ce moyen faire pleuvoir une armée dans une ville comme nous avons fait pleuvoir des moutons ».

La mise au point de Lenormand paraît dans le numéro du 30 vendémiaire an IX (22 octobre 1800) sous un titre non équivoque : « Réclamation relative à l'invention des parachutes » et avec un commentaire favorable de Prieur, ouvertement rallié à l'argumentation de notre Tarnais. Ce dernier cite les propres termes de son mémoire « déposé au secrétariat » de l'Académie de Lyon : « J'ai imaginé un parachute dont je vais donner la description ». Après avoir rappelé comment, à Montpellier, se croyant seul et sans public, il se « laissa aller de la hauteur d'un premier étage », muni dans chaque main d'un parasol dont il avait pris soin de fixer les baleines « afin que la colonne d'air ne fit pas replier le parasol en arrière », Lenormand poursuit en précisant qu'il offrit au physicien Bertholon, mis au courant de son expérience, de laisser tomber des poids et différents animaux du haut de l'observatoire de la ville. A l'issue de cette démonstration, réalisée en présence de nombreux témoins, il refit ses calculs : « je trouvai de même que MM. Montgolfier et Bertholon qu'un diamètre de 14 pieds suffirait, en supposant que l'homme et le parachute n'excèdent pas le poids de 200 livres ». Lenormand expose ensuite la méthode suivie pour aboutir à la confection de son appareil. Au total, « le parachute » qu'il propose est mentionné à quatre reprises dans l'extrait cité.

Le rectificatif adressé à Prieur comporte en outre d'utiles indications. Tout d'abord la date de l'expérience est située par Lenormand « vers la fin de décembre 1783 » au moment de la tenue des États de Languedoc. Ce dernier ajoute ensuite que sa démonstration a fait l'objet d'une relation dans la brochure de l'abbé Bertholon, paru en 1784, sur l'aérostation naissante : *Des avantages que la physique et les arts qui en dépendent peuvent retirer des*

globes aérostatiques. L'ecclésiastique mentionne effectivement son nom mais s'attribue un rôle essentiel : « Ces expériences [à l'Observatoire] ont été répétées sur plusieurs animaux en attendant que nous ayons pu faire un grand Parasol, ou plutôt Parachûte, dont la surface sera proportionnée au poids d'un homme. M. Le Normand va nous en construire un ». Il n'en dit pas plus sur notre jeune montpelliéren. Bertholon cependant ne revendique pas la création du mot parachute qu'il emploie à quatorze reprises dans son texte et quand il mentionne le terme pour la première fois, il prend soin de noter en bas de page : « Ce mot technique doit être consacré ». Il faut désormais considérer l'étude de Bertholon comme étant la publication où le néologisme en question apparaît pour la première fois sous une forme imprimée. A quel mois de l'année 1784, cette impression, dépourvue d'un droit de privilège, a-t-elle été effectuée ? En toute certitude, postérieurement au mois de mars puisque Bertholon narre l'expérience que Montgolfier a réalisée à Avignon avec un mouton.

Le rectificatif se termine, enfin, par cette affirmation péremptoire de Lenormand sur les circonstances de son expérience de la fin 1783 : « Le citoyen Montgolfier était alors à Montpellier, il fut témoin de quelques-unes de ces expériences, il approuva beaucoup le nom de parachute que je donnai à ces machines et proposa d'y faire quelques changements ». Jamais à notre connaissance Joseph Montgolfier, décédé en 1810, ne remit en cause la version de Lenormand. Trois ans après sa mise au point dans les *Annales de chimie*, il récidive à la suite d'un article sur l'aérostation paru dans le tome 14 des *Annales des Arts et Manufactures*. Blanchard y est qualifié de « premier inventeur du parachute ». « Si je garde le silence, réplique Lenormand dans une revue technique (*Bibliothèque physico-économique*, 1803), je serais bientôt dépouillé de cette invention que chacun cherche à s'approprier ». Aussi cite-t-il l'appréciation favorable de Prieur à son égard et le mot à mot du mémoire adressé à l'Académie de Lyon « dans les premiers jours de 1784 ». Par rapport au premier rectificatif, Lenormand fournit deux précisions. Il date du 26 décembre son saut solitaire et livre le sujet exact du concours ouvert par l'académie (sur les globes aérostatiques).

Conclusion

Pourquoi le nom de Lenormand n'est-il pas resté associé à la naissance du mot parachute ? Son engagement en 1785 dans un ordre religieux aussi rigoureux que celui des Chartreux l'a écarté « du monde » et l'a tenu à l'écart du développement de l'aérostation et de son complément naturel : le parachute. Hors du coup à partir de 1785, il a été dépassé par la rapidité des événements et le rôle qu'il joue dans la naissance du néologisme, a été ignoré. Rétablissons donc la primauté qui lui revient dans une chronologie inséparable d'évènements dont on a oublié l'enchaînement :

4 juin **1783**, premier envol à Annonay d'une montgolfière vide d'occupant.

19 septembre, à Versailles en présence de toute la Cour, envoi dans les airs d'un ballon de 400 m³ emportant une nacelle contenant un coq, un canard, un mouton que l'on récupèrera vivants.

21 novembre, premier vol habité en ballon libre, entre le parc de la Muette et la Butte-aux-Cailles, de Pilâtre de Rozier et du marquis d'Arlandes.

29 décembre, depuis la tour de l'observatoire de Montpellier, expérience de Lenormand « avec divers animaux » ; son mémoire à l'Académie de Lyon mentionne le terme « parachute ».

23 mars **1784**, Joseph Montgolfier lance à six reprises un mouton du haut d'une tour du palais d'Avignon, lui aussi utilise le même terme dans sa correspondance datée du lendemain –

Entre avril et décembre, parution à Montpellier de la brochure de l'abbé Bertholon dans laquelle est imprimé pour la première fois le mot parachute.

7 janvier **1785**, Blanchard franchit la Manche avec son ballon et effectue ensuite à partir du mois d'août des ascensions accompagnées de parachutage d'animaux au moyen « d'une machine qu'il appelle parachute ».

Douze ans plus tard, la descente réussie de Garnerin soulevait l'émerveillement général. L'attention accordée au parachute, que Lenormand dans son mémoire avait présentée de façon prémonitoire comme devant permettre à « un homme [de] se laisser tomber de la hauteur des nuages sans risquer de se faire mal », s'en trouvait élargie. Il appartenait à notre technicien de prouver qu'il était bien le premier concepteur d'un appareil du genre et le créateur d'un mot nouveau. Il le fit preuve à l'appui, au moins à deux reprises. Si la priorité de son invention ne lui a pas été en définitive contestée, par contre les étymologistes n'ont jamais fait cas de son intervention dans l'apparition de l'expression.

----- ACTIVITÉS DU MOIS -----

CONFÉRENCES

Lundi 6 mai 2013 à 17h 30 – Maison des associations

Alain Rodrigue La nécropole mérovingienne du Laouzas

La nécropole mérovingienne du lac du Laouzas (commune de Nages) a fait l'objet, au printemps 2012, d'une fouille du Comité départemental d'archéologie du Tarn, en collaboration avec de nombreux bénévoles des associations affiliées. Plusieurs sépultures, mises en évidence par les changements de niveau du lac, ont été découvertes. Les fouilles n'ont pas révélé la présence de restes humains. En revanche, elles ont livré plusieurs objets en alliage cuivreux, assez bien conservés. Les boucles, plaque-boucles ainsi que les rivets de buffleterie permettent de dater cette nécropole de la fin du VI^e siècle-début du VII^e.

Alain Rodrigue est président du Comité départemental d'archéologie du Tarn.

Mardi 14 mai 2013 à 17 h 30 - Bibliothèque municipale

Jean-Pierre Gaubert Las Cases : un sud tarnais compagnon de l'Empereur

Extraordinaire personnage du Premier Empire qu'Emmanuel de Las Cases, originaire de Blan, et que l'histoire va retenir comme l'auteur du célèbre *Mémorial de Sainte-Hélène*. Cet œuvre eut pour mérite de rendre extrêmement vivante la personnalité de Napoléon 1^{er}, et de contribuer ainsi à la fabrication d'une légende qui n'a pas fini de croître et de prospérer au fil des générations. Elle constitue l'un des matériaux de référence de tous ceux qui, pour ou contre, se penchent dans leurs études sur l'épopée napoléonienne.

Le cheminement de notre compatriote est intéressant à suivre dans un parcours qui le voit successivement émigré puis rallié à la fortune de l'Empereur qu'il va s'attacher définitivement à lui à l'heure des revers en recueillant et consignait ses propos. Pour autant, rien ne sera facile à ce "converti", en porte à faux avec la majorité de la noblesse du Midi qui attendait Waterloo pour voir rétablir la royauté.

En marge de la prochaine mise en place d'un panneau neuf à proximité de la maison natale du mémorialiste, sur la route de Soual à Revel, à hauteur du monument installé ces dernières années, Jean-Pierre Gaubert propose une évocation de notre compatriote avec diaporama.

FORMATION

Lundi 13 Mai à 17 h 30 - Maison des associations : Atelier de paléographie (P. Laval)

SORTIE DU JEUDI 6 JUIN - RAPPEL

La sortie du 6 juin 2013, dont vous avez reçu le programme, joint au dernier *Billet*, nous permettra de visiter des monuments et des sites remarquables de la région d'Alban. Venez les découvrir avec nous. Vous ne serez pas déçus.

Inscrivez-vous **avant la fin avril** auprès de Didier Serres (A la ville du Puy, 5 rue de l'Hôtel-de-Ville).

PRIX PIERRE-CHABBERT

La Société culturelle a décidé d'attribuer le Prix Pierre-Chabbert 2013 (Bourse de 750 €) à Samuel Montagne, jeune étudiant de l'université de Toulouse 2-Le Mirail, actuellement admissible au CAPES d'histoire et géographie.

Samuel Montagne, originaire de Saint-Germier, aux portes de Castres, a réalisé d'intéressantes études sur l'utilisation des silos à grains, la structure des villages et petites villes entourant Castres aux XVI^e et XVII^e siècles, le patrimoine religieux local...

Les membres de la Société culturelle ont eu l'occasion d'apprécier lors de conférences et de visites de sites la pertinence de ses travaux et la connaissance des sujets traités.

A une époque où la recherche historique locale est plus ou moins délaissée, ce prix récompense un jeune chercheur de qualité œuvrant dans ce domaine, et l'encourage à persévérer dans la voie qu'il s'est tracée.

INVITATION

L'Association culturelle du Pays Vielmurois vous invite à la bénédiction solennelle du nouveau retable installé dans l'église de Vielmur en l'honneur de saint Géminien, patron de la paroisse. Ce retable en bois sculpté est l'œuvre de Sœur Mercedes, de l'abbaye Sainte-Scholastique.

Cette bénédiction, présidée par Mgr Legrez, évêque d'Albi, se déroulera le **jeudi 16 mai 2013 à 18 heures** à Vielmur. Elle sera suivie d'un apéritif dinatoire dans la cour de l'église.



LES COMPAGNONS DU THEATRE

Présentent au Théâtre Municipal de Castres la création

« Le chanteur de Mexico » de Francis LOPEZ

Livret de Félix GANDERA et Raymond VINCY

Samedi 4 mai à 21h, dimanche 5 mai à 15h30 et mardi 7 mai 14h, Scolaire, 21h, tout public



Le Chanteur de Mexico, c'est tout à la fois dans l'intrigue, l'humour, le romantisme et l'invitation au voyage, avec des airs tels que « Acapulco », « Il est un coin de France », « Maitechu », l'incontournable « Mexico, Mexico, Mexiiiiiiiicooo », « Quand on voit Paris d'en haut », « Quand on est deux amis » et le grand standard : « Rossignol de mes amours ».

Embarquer avec les Compagnons du Théâtre à destination de MEXICO, c'est s'assurer, sans nul doute d'un voyage avec une troupe qui donnera le meilleur d'eux même pour vous offrir du rêve.

Mise en scène : Jack Gervais Direction Musicale : Jean-Christophe Gauthier
Chorégraphie : Sabine Dagher-Rigal Décor : Loran
Chef de Chœur : Didier Oueillé Chef de Chant : Eric Laur

Tarifs : TN : 30 € TR, Adhérents, + 65 ans et groupe de 10 ou plus : 27 € TA : 26 €
TE (tarif étudiant, chômeur) : 15 €

Tarif – de 15 ans : 12 €

Scolaire (uniquement mardi après-midi) : 5 €

Places numérotées.

Réservation auprès du Théâtre Municipal 05-63-71-56-57